

Libreville, le 25 Septembre 2023

La TASK FORCE annonce le démarrage effectif de ses activités.

Les honneurs pour la Fédération des Entreprises du Gabon à qui la Task Force pour le Contrôle, l'Audit, et la Vérification de la Dette au Gabon a réservé sa toute première sortie officielle, réaffirmant le rôle majeur de la FEG dans l'économie nationale.

Cette rencontre a permis d'établir un dialogue constructif entre les membres de la Task Force et les représentants du secteur privé. Elle a été l'occasion pour la délégation de la Task Force d'annoncer le démarrage effectif de ses activités.

Le Général Jean Hilaire MOUBAMBA MAGANGA, Chef de Mission Adjoint de la TASK Force, a souligné l'importance de cette collaboration et a déclaré : **"Nous comprenons l'impact significatif de la dette intérieure sur les entreprises gabonaises, et nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec la FEG pour œuvrer à la remise du Gabon sur les rails du développement."** »

Le Président de la FEG, Henri-Claude OYIMA a quant à lui partagé les préoccupations et les attentes de la FEG en ce qui concerne la dette intérieure. Il a insisté sur l'urgence de mettre en place des mesures préventives pour éviter de futures accumulations de dette et de **« faire en sorte que l'état paie la bonne dette et que les entreprises puissent recevoir le paiement en contre partie du travail réellement effectué. Nous tenons à signifier toute la disponibilité de la FEG à faire en sorte que toute l'opération se déroule dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais. »**

Lors de la réunion, les membres de la Task Force ont présenté leurs objectifs et leur approche pour résoudre le problème de la dette intérieure. Ils ont également discuté des mécanismes de paiement, de la transparence dans le processus de règlement et de la nécessité de restaurer la confiance des entreprises dans les transactions avec le gouvernement, contribuant ainsi à la croissance économique du Gabon.



Les missions principales de la TASK FORCE 2023

Finaliser les travaux des précédentes taskforce

Il s'agira de contrôler les paiements effectués par le trésor public, afin de déterminer la concordance et la cohérence avec les conventions qui avaient été élaborées par la taskforce 2020/2021, d'une part, et reprendre, là où elles avaient été interrompues, les opérations sur la dette extérieure, conduites par la taskforce 2021/2022, d'autre part.

Auditer la dette intérieure actuelle

La taskforce passera en revue le fichier correspondant, afin de s'assurer de son exhaustivité, de sa réalité, avec une tolérance zéro en cas de fraude, de fausses déclarations, de surfacturations ou de rétro commissions. Une étape primordiale pour parvenir à un apurement agressif.

Ce travail s'effectuera à travers l'audition des autorités administratives et les sociétés concernées, l'examen des différentes pièces nécessaires, ainsi que les vérifications sur les différents sites avec les autres entités impliquées.

Les dossiers litigieux seront transmis aux autorités judiciaires compétentes, pour suite à donner.

